



© Didier Michalet

2001/2003...

2 ans d'action

avec Albéric de Lavernée

Vice-président du Conseil général du Rhône
Conseiller général du 2^e arrondissement (canton Lyon I)
Conseiller municipal de Lyon



© Photo Ebb

Sommaire

Editorial	p.1
Au Conseil général du Rhône	p.1-2
Mes initiatives pour la Presqu'île	p.2
Au Conseil municipal de Lyon	p.2
Actualité : L'avenir de la Presqu'île au Confluent	p.3
Les débats nationaux	p.4
Carte blanche	p.4
Le CAP	p.4
Contacts	p.4

Editorial

En mars 2001, vous m'avez réélu, pour six ans, Conseiller général du canton Lyon I (tout le 2^e arrondissement), à une très forte majorité et je vous en remercie.

Après deux années de mandat, je souhaite vous présenter les principaux axes du programme d'action que j'ai engagé.

Le Président du Conseil général, Michel Mercier, m'a confié en tant que vice-président la délégation "Insertion et Politique de la ville". C'est une importante responsabilité vis-à-vis des quartiers les plus défavorisés et des bénéficiaires du RMI du Rhône. Elle est au cœur de la mission du Conseiller général, élu de proximité au service de la solidarité.

Je représente également le Département dans une quinzaine d'organismes. En tant qu'administrateur de la SERL (Société d'Équipement de la Région de Lyon) et de la Société d'aménagement Lyon-Confluence, je suis activement l'évolution du projet du Confluent et du Musée des Confluences.

Vous savez que je ne cesse de m'investir avec passion pour la Presqu'île et pour Lyon. Mon activité professionnelle de conseil aux entreprises me permet de travailler à temps choisi : je peux ainsi garder un contact constant avec les habitants et les associations, et participer de près aux initiatives qui les concernent, en relation avec le conseil du 2^e arrondissement où je siège en qualité de conseiller municipal.

Ce document d'étape vous permettra, je l'espère, de mieux apprécier l'action du Département et mon engagement personnel.

Au Conseil général du Rhône

Les missions du Département

Les Conseillers généraux gèrent le Département : 54 cantons, 293 communes, 1,6 million d'habitants. Notre canton (2^e arrondissement) compte 28 000 habitants, des Cordeliers au Confluent.

Présent tout au long de la vie, le Département protège les personnes en difficulté, soutient les personnes handicapées, aide les plus anciens. Il facilite les déplacements, favorise la réussite des collégiens et participe au développement économique.

Actuellement, le Département du Rhône est fortement engagé dans :

- la mise en œuvre de l'ADPA (Allocation Départementale Personnalisée d'Autonomie), qui concerne déjà plus de 17 000 personnes âgées du Rhône, dont 450 dans le 2^e

- le lancement de LESLYS, ligne de tramway entre la Part-Dieu et l'aéroport Saint-Exupéry, qui nous permettra de conforter Lyon dans le peloton de tête des métropoles aéroportuaires européennes

- le lancement du Musée des Confluences : à l'horizon 2007, un espace de découverte de la planète, articulant sciences et valeurs de société, accessible à tous et contribuant à la reconquête du quartier du Confluent.

Sur le budget du Conseil général pour 2003 pèsent trois décisions prises par le gouvernement Jospin et non financées par l'Etat : l'ADPA, la prise en charge des sapeurs-pompiers et l'application des 35 heures dans les établissements sanitaires et sociaux.

Pour plus de précisions : www.rhone.fr





Au Conseil général du Rhône (suite)

Ma délégation : insertion et politique de la Ville
Je siège dans le groupe UMP du Conseil général
(14 des 37 élus de la majorité départementale).

En tant que vice-président, j'assume principalement deux missions :

- La mise en œuvre des actions d'insertion pour les 28 000 bénéficiaires du RMI (470 dans le 2^e arrondissement). Aujourd'hui, je m'inquiète des résultats de ce dispositif quant au retour à l'emploi. J'attends beaucoup du projet gouvernemental de Revenu Minimum d'Activité, qui rendra plus incitatifs les revenus du travail.
- La participation au redressement des quartiers dégradés des agglomérations de Lyon, Villefranche et Givors par le renouvellement des logements, la modernisation des services et les actions de prévention et d'animation pour la jeunesse.

Au Conseil municipal de Lyon

A la mairie du 2^e

Comme en témoignent nos votes, avec mes collègues UMP Hélène Fraisse-Colcombet et Bruno Gignoux, nous soutenons les initiatives de la mairie d'arrondissement qui sont en cohérence avec l'action que j'ai conduite à la mairie pendant deux mandats.

Nous avons eu la satisfaction de voir aboutir des réalisations dont j'ai pris l'initiative en tant que maire :

- la bibliothèque d'arrondissement et la salle de sports de la rue de Condé,
- le marché des produits fermiers de la place Carnot
- la localisation des Archives Municipales à Perrache, rue Dugas-Montbel.

Mes initiatives pour la Presqu'île

Mon objectif est de valoriser concrètement dans notre quartier les compétences du Département, en complémentarité avec celles de la Ville et du Grand Lyon.

Transports : optimiser la desserte de la Presqu'île

- la navette Presqu'île : cette ligne que j'ai inaugurée avec Michel Noir en 1991 est appréciée de tous. En tant que représentant du Conseil général au SYTRAL, j'ai soutenu l'expérimentation de véhicules électriques, plus silencieux et confortables. Objectif atteint : un appel d'offre est en cours,
- j'ai ensuite démissionné du Comité du SYTRAL en septembre 2002, quand s'est confirmé le choix d'une desserte du sud-Presqu'île par tram, depuis la rive gauche du Rhône, plutôt que par la ligne A du métro, depuis le centre de la Presqu'île,
- maître d'ouvrage de la future ligne "LESLYS" entre Part-Dieu et Saint-Exupéry, le Département, associé au SYTRAL, la connectera avec la future extension du métro ligne A de Bonneville à La Soie : la Presqu'île sera ainsi directement reliée à l'aéroport.

Vie de quartier : partenariat avec les associations
De nombreuses institutions locales bénéficient du soutien du Département : associations familiales, sportives (foot, gymnastique), de soutien au 3^e âge, d'entraide (Péniche-Accueil), MJC, école de musique, théâtre amateur, Bibliothèque pour tous, groupes scouts, animations de quartier (Pardon des Mariniers, "Cinéma sous les étoiles").

Le conseil général dans la Presqu'île

Le pivot de l'action du conseil général repose sur les deux Maisons du Département du Rhône (MDR) situées :

- 9 bis, rue Sainte-Hélène (04 72 61 71 43),
- 60, rue Delandine (04 78 37 49 47).

Vous y trouverez informations et services : RMI, aide sociale, ADPA, enfance, protection maternelle et infantile, santé, ainsi que les coordonnées des services concernés.

Le Conseil général assure également le fonctionnement et l'entretien des deux collèges publics du 2^e, Ampère et Jean Monnet, et participe au fonctionnement du collège privé Chevreul.

Il participe aussi au financement du Centre Adélaïde Perrin pour adultes handicapés et du Chemin Bleu, domicile collectif pour personnes âgées.

Au conseil municipal

J'appartiens au groupe UMP, qui a vocation à réunir l'opposition municipale pour préparer l'alternance à la majorité socialiste actuelle.

Membre des commissions "Culture", "Déplacements" et "Urbanisme", j'ai pris la parole au nom du groupe UMP sur des sujets importants pour Lyon et la Presqu'île dont :

- le plan de mandat du maire de Lyon,
- le projet du Confluent,
- la sécurité et le stationnement,
- les actions culturelles, le 8 décembre, la Fête de la Musique,
- le Conseil lyonnais du respect des droits...

Je tiens à votre disposition le texte de ces interventions.

Ces aides sont ciblées en fonction de l'efficacité des actions.

Collèges : priorité à l'équipement informatique

- collège Jean Monnet : le parc d'ordinateurs sera renouvelé fin 2003. Le câblage du site Catelin est en cours. Il bénéficiera d'un accès haut-débit,
- collège Ampère : le câblage et l'accès haut-débit sont prévus pour cet été.

Vie sociale : un travail de fond

- **famille** : en liaison avec l'UDAF, j'ai créé le "groupe de travail famille 2^e", qui rassemble les acteurs familiaux de la Presqu'île. Nous préparons la deuxième édition du "Guide pour les familles - Lyon 2^e",
- **personnes âgées** : pour évaluer les besoins (hébergement, accueil de jour...), j'ai installé un groupe de coordination gérontologique, qui réunit la MDR, la mairie du 2^e et les associations de services aux seniors. Le Département sera ainsi prêt à s'associer rapidement à toute initiative privée ou associative en faveur de nouveaux équipements,
- **jeunesse** : pour animer l'action socio-éducative dans la Presqu'île et anticiper sur d'éventuelles dérives, j'ai proposé aux partenaires éducatifs (responsables des collèges, éducateurs de prévention, associations socio-éducatives, police) une instance de coopération et d'échange d'expériences.

L'avenir de la Presqu'île au Confluent

Quand Gérard Collomb renonce à l'ambition initiale du projet...

A la demande de Raymond Barre et d'Henry Chabert, j'avais présenté nos grands projets d'urbanisme à des auditoires internationaux à Lisbonne, Coventry, Liège, Yokohama, et au salon international de l'immobilier, le MIPIM, à Cannes. Nous savions combien le développement urbain contribue au rayonnement international d'une métropole comme Lyon.

C'est pourquoi, en 1998, nous avons lancé la reconquête du Confluent avec trois objectifs :

- réaliser l'unité de la Presqu'île jusqu'au Confluent, en osant le démantèlement du Centre d'Echanges de Perrache,
- doubler la surface du cœur de Lyon, actuellement contenu entre Terreaux et Carnot, pour le mettre à l'échelle de l'agglomération,
- doter le Grand Lyon d'un moteur qui le valorise parmi les "eurocités",

Cette ambition supposait :

- une maîtrise foncière, engagée depuis 2000,
- la volonté de préparer le désenclavement de Perrache et l'écartement de la circulation autoroutière,
- des actions concrètes qui rendent le projet irréversible. C'était le sens du choix du site des nouvelles Archives Municipales et de l'acquisition de terrains à Corbas pour y transférer le Marché de gros.

Que propose aujourd'hui Gérard Collomb, président du Grand Lyon ?

- d'ici 2007, un projet immobilier le long de la Saône centré sur une sorte de "Part-Dieu des loisirs marchands". Le Confluent manque-t-il à ce point d'atouts pour se contenter d'un équipement passe-partout ?
- une liaison en tram avec la rive gauche du Rhône, vers Villeurbanne, sans remettre en cause la barrière de Perrache. Or, on ne peut unifier la Presqu'île sans prolonger, à

terme, son outil évident de développement : le métro.

Faute d'une vision d'ensemble sur le long terme, Gérard Collomb a choisi d'entrer par la petite porte dans ce qui aurait dû rester le projet amiral du Grand Lyon.

Avec le soutien du maire et de la majorité des élus du 2^e, j'ai proposé à Gérard Collomb, président du Grand Lyon, que l'on prépare au moins l'avenir en ouvrant la station Carnot du métro ligne A au sud de la gare de Perrache. Cette proposition n'a même pas été mise en débat.

Ne nous trompons pas : nous allons subir cette vision réductrice du développement de Lyon jusqu'en 2007. D'ores et déjà, les groupes UMP de la Ville et du Grand Lyon organisent le travail de fond qui permettra, le moment venu, de relancer une dynamique essentielle pour le Grand Lyon.

... le Conseil général maintient celle du Musée des Confluences

Votée à la quasi unanimité du Conseil général en 2000, sur proposition du président Mercier, c'est la contribution du Département, maître d'ouvrage, au projet du Confluent. Cet équipement sera le témoin de l'ambition d'origine pour le quartier.

De quoi s'agit-il ?

Le Musée des Confluences, musée des sciences et des sociétés, sera un centre d'interprétation autour d'un enjeu capital : le développement de la culture scientifique qui doit permettre à chacun de comprendre le monde où nous vivons.

Au programme :

Deux types d'expositions :

- les expositions de synthèse et de référence, sur les thèmes du vivant, de l'environnement, du développement technique...

- les expositions thématiques temporaires, sur les questions les plus actuelles : les modifications climatiques, l'art et la machine...

Des ateliers, des conférences-débats, des spectacles seront également proposés.

En intégrant un département des cultures du monde, il valorisera les collections ethnographiques actuellement présentées au Museum d'histoire naturelle et préparera des projets à diffusion internationale.

Le projet urbain

L'architecture est signée par le cabinet autrichien *Coop Himmelblau* : un "nuage" posé sur un "cristal". A l'emplacement de l'actuel stade bouliste qui sera reconstitué à Dardilly, le bâtiment s'exprimera de façon monumentale par des volumes

de verre transparent et d'acier gris, sur une surface au sol de 28 000 m² et se dressant à environ 35 mètres de haut. L'ouverture est prévue fin 2007.

Les plans et esquisses peuvent être consultés dans les locaux de Lyon-Confluence 28, rue Casimir Périer (2^e) ou sur les sites :

www.museum-lyon.org
www.lyon-confluence.fr



Maquette du futur Musée des Confluences.



Lors de la visite en Presqu'île du ministre de la Culture, Jean-Jacques Aillagon, Albéric de Lavernée lui présente les plans et maquettes du futur musée, en présence de Michel Mercier.

Présent dans les débats nationaux



Albéric de Lavernée aux côtés de Christian Jacob, ministre délégué à la famille.

Avec Emmanuel Hamelin, député du Rhône : une collaboration confiante pour Lyon et solidaire de l'action du Gouvernement



En équipe avec Emmanuel Hamelin, député du Rhône, et associé à son action, je participe au débat national sur :

La famille

• **Famille et handicap** : en collaboration avec le cabinet de Marie-Thérèse Boisseau, secrétaire d'Etat aux personnes handicapées, nous avons pour objectif prioritaire de renouveler le regard de la société sur les personnes handicapées et d'améliorer la relation entre leurs familles et les institutions. Le Conseil général du Rhône débat actuellement de ce sujet délicat en préparant le 2^e Schéma départemental du handicap.

• **Politique familiale** : membre du groupe de travail "Familles et entreprises" créé par Christian Jacob, ministre délégué à la

Famille, je suis intervenu sur :

- ▶ la reconnaissance par la Nation de la mission éducatrice des parents
- ▶ le soutien aux mères qui souhaitent reprendre leur vie professionnelle après une interruption pour raison familiale.

La contribution du groupe de travail que j'ai dirigé à la demande d'Emmanuel Hamelin a été reprise dans le rapport final soumis au ministre (tome 2 : les contributions, p.75), et peut être consulté sur le site :

www.famille.gouv.fr (rubrique : travail et vie de famille)

La bioéthique

Récemment invité à intervenir en conférence publique, j'ai exposé mes convictions sur les questions aussi essentielles que le clonage reproductif ou thérapeutique, les expérimentations sur les embryons humains surnuméraires ou fabriqués à des fins

médicales et les manipulations génétiques. Mon objectif est de susciter une vigilance qui nous prépare à réagir contre toute atteinte à la dignité humaine. Je vous invite à consulter le site :

www.genethique.org

Vie associative

Pour l'emploi : "carte blanche" à l'association Ressort

Le Conseil général agit pour l'emploi. Au titre de ma délégation à l'insertion, je soutiens dans notre quartier l'action efficace de l'association Ressort.

"Ressort c'est aujourd'hui :

- une équipe de 3 permanents, 2 consultants indépendants et 25 bénévoles.
- un réseau de 150 cadres et chefs d'entreprises en activité

• une centaine de jeunes diplômés et cadres expérimentés accompagnés chaque année (dont 35% de bénéficiaires du RMI) en parcours individualisé, complété par des ateliers de dynamisation collective.

Outre le Conseil général, nos partenaires sont : la Ville de Lyon, l'ANPE, le FONGECIF, l'APICIL, le Rotary, le Mouvement

chrétien des cadres, l'APEC, l'ANDCP... Nous cherchons à développer nos partenariats institutionnels et privés afin de toujours mieux répondre aux attentes des adhérents et de développer l'équipe des permanents."

Ressort - 11, rue du Général Plessier 2^e
Téléphone : 04 72 56 00 70

Le CAP : pour mieux comprendre la Presqu'île

Le Comité d'Action Presqu'île est une association civique qui m'accompagne depuis 1983.

Grâce à des rencontres privilégiées avec des acteurs de la vie lyonnaise, à des présentations de projets et des visi-

tes privées, il permet à ses adhérents d'être en avance d'une longueur sur les enjeux propres à la Presqu'île et de mieux connaître son patrimoine. Ils reçoivent aussi une lettre périodique, "CAP'Info".

Pour plus d'informations :
Comité d'Action Presqu'île,
8 rue Vaubecour 69002 Lyon
Téléphone : 04 78 42 05 72.

Contact

Vous pouvez m'écrire :

Albéric de Lavernée
Vice-président du Conseil général
Hôtel du Département
29/31 cours de la Liberté
69483 Lyon Cedex 03
alberic.de-lavernee@rhone.fr

Me rencontrer :

• sur rendez-vous auprès de mon assistante au Conseil général, Pascale Brailon : 04 72 61 77 29
• à ma permanence du vendredi matin en mairie du 2^e. Prendre rendez-vous auprès de Dominique Viotti, qui assure aussi le secrétariat d'Hélène Fraisse-Colcombet et Bruno Gignoux : 04 78 92 73 17